



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

ED/EFA/2006/ME/1  
Brasilia, November 2004  
Original: English



Quatrième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous  
8-10 novembre 2004  
Brasilia, Brésil

Communiqué final

## Déclaration de Brasilia

1. Nous, chefs d'Etat, ministres, chefs de secrétariat d'organisations internationales, responsables d'organisations non gouvernementales et hauts fonctionnaires d'organismes internationaux, avons tenu, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO, la quatrième rencontre du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous, les 8-10 novembre 2004 à Brasilia (Brésil). Nous remercions le gouvernement brésilien d'avoir bien voulu, avec hospitalité et générosité, organiser cette réunion.
2. Nous alertons la communauté mondiale, en particulier les leaders gouvernementaux des pays développés et en voie de développement ainsi que les chefs d'organisations multilatérales et bilatérales, sur le fait que nous n'avons pas atteint notre objectif d'assurer un nombre égal de filles et garçons dans l'éducation primaire et secondaire en 2005. De plus, à moins que des décisions nouvelles et audacieuses ne soient prises pour faire face aux nombreux défis qui mettent en péril l'accès à l'éducation pour les non scolarisés, et à moins que nous ne parvenions à assurer une éducation de bonne qualité sensible aux questions de genre et des opportunités égales pour tous, nous risquons également d'échouer à atteindre l'objectif de l'égalité des sexes et de l'éducation primaire universelle en 2015 ainsi que les autres objectifs de l'Education pour tous (EPT). Nous devons faire en sorte que cette situation soit pleinement et urgemment prise en compte en 2005, notamment dans le cadre de l'Assemblée des Nations Unies sur la Déclaration du Millénaire, de la réunion des pays du G8, de l'Union africaine et du Forum économique mondial.

### *L'impératif de qualité*

3. Nous avons grandement bénéficié du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005 : l'impératif de qualité*, du Parlement des enseignants, de la Consultation technique sur l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), de la Table ronde sur les partenariats public-privé en matière d'EPT et de la Table ronde sur la réalisation de l'Education pour tous et l'élimination du travail des enfants. Le Rapport montre que l'accès et la qualité sont à la fois des besoins et des droits, interdépendants et inséparables, qui doivent être simultanément pris en compte et améliorés dans les politiques et plans nationaux d'éducation ainsi que dans les initiatives internationales sur l'éducation. Un engagement politique fort et des programmes d'investissement bien ciblés ont amélioré la qualité de l'éducation et augmenté l'accès à celle-ci pour des millions d'enfants dans de nombreux pays et dans des contextes très divers. Nous reconnaissons les résultats impressionnants de nombreux pays, y compris parmi les plus pauvres, qui ont amélioré de façon significative leurs résultats en matière d'EPT depuis le Forum de Dakar. Nous apprécions de voir cent millions d'enfants en plus scolarisés depuis 1990. Nous reconnaissons également le récent retournement de l'aide bilatérale en faveur de l'éducation depuis Dakar et les perspectives d'augmentation sensible des financements à travers d'autres initiatives financières.
4. Une éducation de qualité doit faciliter l'apprentissage en termes de créativité, de valeurs au service d'une citoyenneté démocratique, de compétences dans la vie courante ainsi que de savoir et de connaissance dans le cadre d'un environnement d'apprentissage sûr. Ceci demeure un défi significatif, y compris dans les pays

bénéficiant de ressources importantes où la question des résultats en matière d'apprentissage devient préoccupante. Réorienter l'éducation pour améliorer les résultats de la qualité nécessite des systèmes éducatifs structurés et équipés pour former les apprenants à faire face aux défis du XXIème siècle.

*Domaines requérant une attention urgente*

5. Le rythme des changements, cependant, est insuffisant pour atteindre les objectifs fixés. Des mesures urgentes doivent être prises pour faire face aux besoins particuliers des exclus et des marginalisés, des pauvres, de la population en hausse des orphelins et des autres groupes vulnérables, des enfants handicapés, ainsi que des filles et femmes qui constituent la majorité des populations non scolarisées et analphabètes. Une plus grande attention doit également être accordée à la réduction de l'impact de la pandémie du VIH/SIDA sur la capacité des enfants à accéder et à achever un cycle d'éducation primaire normal, ainsi qu'au développement de stratégies éducatives appropriées pour éliminer progressivement le travail des enfants. Réaliser des progrès conséquents pour ces groupes nécessitera une approche globale nécessitant des interventions à la fois sur la demande et l'offre. Les pays qui sont les moins susceptibles d'atteindre les objectifs de l'EPT ne réussiront pas non plus à relever le défi de la qualité, que ceci soit en termes de survie scolaire ou en termes de résultats d'apprentissage. Des efforts particuliers doivent être faits pour faire face aux besoins des pays d'Afrique sub-saharienne, d'Asie du Sud, de l'Ouest, et de la région arabe, où les problèmes demeurent les plus importants.
6. Les situations de conflit et post-conflit présentent des défis particuliers ainsi que des opportunités de reconstruction, nécessitant des réponses et ressources appropriées pour sauvegarder le droit à l'éducation de tous les enfants, notamment des filles qui, dans ces circonstances, sont les plus vulnérables.
7. Le succès des réformes sur la qualité de l'éducation doit se fonder sur une vision à long terme de l'éducation, un corps enseignant motivé et bien soutenu ainsi qu'un leadership gouvernemental fort dans un partenariat coordonné et en synergie avec tous les partenaires du développement. Tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, de l'alphabétisation et du VIH/SIDA, nous attirons l'attention sur les mesures immédiates à prendre dans trois domaines essentiels pour atteindre une Education pour tous, à, savoir l'éducation des filles, les enseignants et les ressources.
8. *Genre et Education des filles :*

Reconnaissant la nécessité urgente de relancer et augmenter les efforts pour parvenir aux objectifs de la parité et de l'égalité des sexes, les gouvernements doivent :

- travailler ensemble avec les partenaires du développement pour supprimer les frais de scolarisation et réduire les autres coûts relatifs à l'éducation des enfants pauvres et au travail, notamment les filles. Ceci doit être fait dans le cadre d'un programme bien planifié et adéquatement soutenu, de manière à assurer un haut niveau de qualité.
- planifier l'éducation des filles d'une façon intégrée, en développant une approche intersectorielle qui permette d'aborder les questions de l'éducation de la petite

enfance, du développement en faveur des enfants des familles pauvres, de l'alphabétisation et de l'autonomisation des femmes.

- généraliser, grâce à des budgets incorporant la notion de genre, les questions relatives au genre et au VIH/SIDA dans les plans nationaux d'éducation, les stratégies de réduction de pauvreté et les critères de suivi de l'Initiative accélérée, ceci afin d'encourager des niveaux de financement adéquats et durables.
- reconnaître et concevoir des politiques pour éviter la sous-scolarisation des garçons là où elle existe.
- développer des curriculums fondés sur l'approche genre, des méthodes d'enseignement et des environnements favorables à l'apprentissage.
- faire émerger un corps enseignant professionnel sensible aux questions de genre et s'assurer que le nombre et la qualité des enseignantes femmes sont appropriés à tous les niveaux du système éducatif.
- prendre des mesures appropriées pour faire face au phénomène grandissant de la violence entre les sexes au sein et autour des écoles.
- faciliter la participation effective de la société civile, des familles et des communautés à la planification et la mise en œuvre de l'éducation des filles, l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes dans les processus nationaux, ainsi que le renforcement de leurs capacités.

## 9. Les enseignants

Reconnaissant le rôle essentiel et évolutif joué par les enseignants pour préparer les citoyens du monde à affronter les défis présents et futurs, les gouvernements doivent :

- instaurer des structures effectives de dialogue rassemblant des éducateurs, notamment les enseignants et leurs organisations représentatives, afin de faire émerger un consensus sur les façons d'améliorer la qualité de l'éducation.
- améliorer le statut, les conditions de travail, les perspectives de carrière et les opportunités de développement professionnel pour les enseignants, et développer des grilles salariales adéquates, afin d'attirer et retenir un corps professionnel de bonne qualité et aider à éviter le problème de l'exode des enseignants.
- travailler avec chacun pour diminuer les effets négatifs de l'exode des enseignants.
- renforcer l'efficacité de l'enseignement, y compris par le principe de responsabilisation des enseignants.
- diminuer l'impact de la pandémie du VIH/Sida sur le corps enseignant à travers des politiques appropriées, des financements et d'autres mesures, y compris l'éducation préventive.
- envisager l'adoption de codes d'éthique spécifiques aux pays pour le corps enseignant, en coopération avec tous les partenaires concernés.
- s'assurer que les compétences des enseignants correspondent aux critères nationaux et établir à cette fin une formation initiale et permanente des enseignants. Garantir que tous les enseignants sont formés à enseigner aux enfants, qu'il s'agisse de contextes traditionnels ou non traditionnels.
- améliorer le ratio enseignant/élève afin de promouvoir la qualité.

## 10. Les ressources financières

Afin d'établir un accord clair, fort et durable entre les pays développés et en voie de développement pour accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de l'EPT, les gouvernements doivent :

- augmenter et diversifier les ressources intérieures et favoriser l'usage effectif et efficace de ressources à la fois intérieures et extérieures.
- prévoir des allocations budgétaires équilibrées par secteur afin de soutenir l'EPT.

Les pays donateurs et les agences de financement doivent :

- s'efforcer d'augmenter significativement l'aide publique au développement et les autres ressources, comme convenu à Monterrey, afin de soutenir des améliorations de qualité, tels que l'efficacité des écoles, la réforme des curriculums, les manuels et outils d'apprentissage, l'instauration d'un environnement d'apprentissage inclusif et adapté.
- s'efforcer d'adopter des modalités d'action spécifiques aux pays, y compris par les réaffectations de dettes (SWAPS) pour l'éducation, afin de faciliter les remises de dette et de service de dette pour libérer les ressources nécessaires à l'éducation de base dans les pays qui ont fait preuve de responsabilité et de transparence dans leurs politiques éducatives et leur capacité à mobiliser des ressources intérieures.
- s'efforcer de prendre des engagements spécifiques et à long terme afin de fournir aux pays les 5,6 milliards de dollars annuels estimés nécessaires, en surplus du niveau actuel de financement, pour atteindre l'objectif d'une éducation primaire universelle : ceci, de façon à fournir une assistance qui soit davantage prévisible, flexible et durable.
- continuer à renforcer l'Initiative accélérée comme un mécanisme efficace visant à assurer la coordination entre les donateurs et à allouer de façon significative de plus grandes ressources en faveur des pays à faible revenus ayant les capacités humaines à mener des politiques économiques cohérentes et à faire preuve de bonne gouvernance. Des mesures doivent être prises pour soutenir un plus grand nombre de pays éligibles disposant de plans forts et crédibles et pour assurer, dans la mesure du possible, le caractère prévisible et continu des flux de financement extérieurs permettant d'offrir des incitations aux pays bénéficiaires de l'aide.
- s'efforcer de diminuer le poids qui pèse sur les capacités d'action des gouvernements, grâce à une coordination et une harmonisation des méthodes des donateurs bilatéraux et multilatéraux, structurées autour de systèmes gouvernementaux renforcés.
- fournir un soutien approprié aux pays se trouvant en situations de difficulté et d'urgence.

Les pays donateurs, les agences internationales de financement et les gouvernements doivent :

- approfondir la collaboration avec le secteur privé afin de mobiliser des ressources au service du programme d'action de l'EPT.
- envisager de nouvelles modalités de financement de l'EPT, y compris en promouvant l'inclusion de l'EPT comme priorité sur les agendas des nouvelles

initiatives internationales, tels que le Millenium Challenge Account et la Facilité internationale de financement.

### *La marche à suivre*

#### Les partenaires de l'EFA

11. Les organisations des Nations Unies devraient donner une grande visibilité au programme d'action de l'EPT dans les discussions et conclusions du futur Sommet sur l'examen stratégique de la Déclaration du Millénaire, en septembre 2005. L'UNESCO devrait avoir une responsabilité particulière à cet égard.

12. Les agences des Nations Unies devraient s'assurer que l'agenda de l'EPT occupe une place centrale dans le Common Country Assessment et le Cadre d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF).

13. En tant que pays hôte du sommet du G8 en 2005, le Royaume-Uni devrait travailler avec l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et le G8 pour s'assurer, en tirant parti des travaux menés au sein de la Commission pour l'Afrique, qu'une grande attention est accordée à la nécessité urgente d'atteindre les objectifs de l'éducation, et tout particulièrement l'objectif de la parité des sexes en 2005.

14. Les gouvernements et les organisations internationales doivent travailler plus étroitement avec la société civile, y compris les organisations non-gouvernementales, afin d'améliorer la transparence et la responsabilité dans les processus politiques, la gestion des budgets et de l'éducation. Ceci, afin de permettre une participation effective de la société civile et des partenaires essentiels pour mobiliser la volonté politique et le consensus nécessaires pour faire de la parité des sexes une priorité dans le domaine de l'éducation.

15. Tous les partenaires devraient se mobiliser de façon effective en faveur de la semaine de l'EPT et participer davantage à d'autres initiatives visant à renforcer les occasions de promouvoir l'EPT au niveau global.

16. Nous encourageons l'UNICEF et les autres partenaires de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) à accélérer le processus visant à étendre l'action de l'UNGEI aux niveaux régionaux et nationaux. Les partenaires de l'UNGEI doivent accorder une attention prioritaire à l'éducation des filles en s'impliquant davantage dans l'Initiative accélérée et les autres processus d'action globaux : ceci, en rehaussant le niveau d'éducation des filles par des interventions systémiques, tout en poursuivant les actions sur des approches ciblées, et en renforçant les mécanismes de partenariat à tous les niveaux.

### *UNESCO*

17 L'UNESCO devrait continuer à jouer le rôle clé de coordinateur de l'EPT en renforçant son rôle de direction et de coordination de ses partenaires afin d'assurer un suivi approprié au Forum de Dakar. L'UNESCO devrait s'appuyer sur le succès des

réunions communes tenues à Brasilia du Groupe de haut niveau, de l'UNGEI et du Groupe des partenaires de l'Initiative accélérée, de façon à intégrer davantage les efforts des trois groupes pour renforcer ainsi la structure internationale d'action dans le domaine de l'éducation.

18 En ligne avec l'examen stratégique du rôle de l'UNESCO après Dakar en matière d'EPT, nous appelons l'UNESCO à engager des consultations initiales avec les partenaires clés afin que leur rôle collectif comme partenaires pour atteindre les objectifs de l'EPT et ceux du Millénaire liés à l'éducation, bénéficient d'une plus grande clarté, cohésion et reconnaissance mutuelle. L'UNESCO devrait faciliter la préparation d'un plan global de mise en œuvre des contributions présentes et futures de chaque partenaire pour atteindre ces objectifs.

19 L'UNESCO, en collaboration avec ses partenaires de l'EPT, devrait planifier le lancement d'un examen complet à mi-terme, en 2007-2008, des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'EPT.

*L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)*

20. L'ISU devrait continuer à soutenir les pays et les régions à améliorer la qualité et la collecte en temps voulu des données. L'ISU devrait continuer à se pencher sur le développement d'indicateurs, notamment en ce qui concerne le critère de qualité. En collaboration avec les Nations Unies et les autres partenaires, l'ISU devrait développer une stratégie pour améliorer la qualité et la collecte en temps voulu de statistiques comparables au niveau international en matière d'EPT. Il devrait étendre ses domaines d'application afin d'inclure des données fiables sur les dépenses nationales.

21. Les gouvernements devraient continuer à renforcer leurs systèmes de collecte de données et leurs capacités en matière de statistiques, à la fois pour nourrir le développement de politiques nationales en matière d'EPT et pour assurer la mise à disposition en temps voulu à l'ISU des données nécessaires au suivi annuel de l'EPT.

*Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT.*

22. Nous soutenons l'intention du Rapport mondial de suivi d'entamer un examen à mi-terme des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'EPT dans son Rapport 2008. Ceci devrait compléter l'examen global à mi-terme prévu par l'UNESCO.

23. Nous soutenons le projet visant à mettre en place une stratégie d'évaluation du Rapport mondial de suivi sur l'EPT à partir de 2005 afin d'évaluer son usage et son influence, et d'identifier des moyens de renforcer sa valeur comme outil politique mondial et national.

24. L'Indicateur de développement de l'éducation devrait être continué à être précisé et développé comme outil pour mesurer le suivi de l'EPT. Afin de renforcer la capacité effective du Rapport à mesurer de façon exacte les progrès et les priorités rencontrés, il devrait porter davantage sur les réalités au niveau sous national, notamment dans les systèmes fédérés où les données ventilées sont essentielles à la prise de décision politique.

25. Le Rapport mondial de suivi devrait travailler autant que nécessaire avec la Banque Mondiale et l'OCDE-DAC, de façon à rendre compte de façon appropriée des soutiens financiers budgétaires dans la détermination des contributions des donateurs au financement du secteur de l'éducation.

*Prochaine rencontre*

26. Nous acceptons volontiers la proposition du gouvernement de la République populaire démocratique de Chine d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau, les 28-30 novembre 2005, sur le thème de l'alphabétisation, avec une attention particulière sur l'éducation en zones rurales.